

Le Groupe CSF partenaire de l'Académie de Nancy-Metz

vous accompagne dans tous vos projets de vie :



Projet immobilier



Assurance des Emprunteurs



Regroupement de crédits



Solutions d'épargne



Prêt personnel bonifié



**Venez nous rencontrer et bénéficier
d'offres exclusives réservées
à vos agents.**



Ensemble,
donnons de l'avenir
à vos projets !



**Un crédit vous engage et doit
être remboursé. Vérifiez vos
capacités de remboursement
avant de vous engager.**

Agence Créserfi Nancy
14 Bd 21E Régiment Aviation - 54000 Nancy

Agence Créserfi Metz
8 rue aux Ours - 57000 Metz


**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Crédit
Social des
Fonctionnaires**

Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

CSF.FR/RECTORAT-NANCY-METZ

OU EN APPELANT AU

03 83 28 77 77

(appel non surtaxé)

Les propositions de crédit sont faites par CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et ses partenaires prêteurs. Elles sont sous réserve d'acceptation des partenaires prêteurs après étude de la situation financière des emprunteurs.

Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont notamment : La Banque Postale (SA au capital de 6 585 350 218 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 (www.orias.fr) ; CREDIT LIFT, est une marque de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422 euros. Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY Cedex, 542 097 522 RCS Evry Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 079 (www.orias.fr) ;

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. La liste complète des partenaires est consultable sur csf.fr.

L'emprunteur d'un crédit personnel dispose d'un droit légal de rétractation de 14 jours.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

Les offres d'assurance et d'épargne sont distribuées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 € - RCS Paris 322 950 148 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris. Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA). Intermédiaire en transactions Immobilières et fonds de commerce sans détention de fonds : Carte N° CPI 7501202200000012 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle : police FN4608 et Garantie Financière : police n° RPI10147372 souscrites auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A. conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances et de la loi Hoguet.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer une adhésion annuelle renouvelable (conditions et tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).